

## Contrat reconduit avec Veolia Eau et nouveau dispositif de télé-relève

Le 16 décembre 2011 a été signé en mairie le contrat de délégation pour la gestion par affermage du service de distribution d'eau potable entre le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du Sillon de Bretagne et la société *Veolia Eau*.

Ce contrat, d'une durée de 12 ans, inclut notamment le **nouveau dispositif de télé-relève**.

**Fin 2012, tous les compteurs des bâtiments communaux en seront équipés, puis fin 2013, tous les abonnés des 8 communes du SIAEP du Sillon de Bretagne**, pilote dans le département avec le SIAEP de Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois.

### Valeur ajoutée pour les communes...

La gestion technique du réseau d'alimentation en eau potable est optimisée avec l'installation d'un système d'exploitation permettant aux services techniques des communes de connaître en temps réel l'état du réseau, les travaux en cours et les consommations communales.

### ... et aussi pour les abonnés

La part fixe annuelle de chacun des 11 850 abonnés perçue par *Veolia Eau* diminue considérablement. D'autre part, les conditions de distribution sont optimisées, avec une disponibilité du personnel et une rapidité d'intervention accrues. De plus, le nouveau dispositif de télé-relève mis en place permet à l'utilisateur d'avoir l'information rapidement et lui évite d'avoir à se soucier des fuites après compteur et du passage de l'agent releveur.

